

## COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION

### RECOMMANDATIONS PORTANT SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE 2010

---

Considérant le taux très élevé de mise en œuvre des recommandations du vérificateur général au sein de l'appareil municipal;

La commission félicite le Bureau du vérificateur général pour la qualité et la pertinence de ses recommandations et fait les recommandations suivantes au conseil :

#### **R-1**

Que la Direction générale invite les unités d'affaires à poursuivre leurs efforts pour répondre positivement aux recommandations du vérificateur général dans un délai raisonnable.

#### **R-2**

Que le vérificateur général introduise à son rapport 2011, la présentation d'une évaluation qualitative des réponses aux recommandations formulées aux unités d'affaires.

#### **R-3**

La commission réitère avec insistance sa recommandation faite l'an dernier à savoir :

Que le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal entreprenne les démarches en vue de devenir un maître de stage reconnu par l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ), d'ici le 31 décembre 2011.

#### **R-4**

Que le Bureau du vérificateur général développe des activités visant à promouvoir auprès des étudiants des facultés universitaires pertinentes les carrières en vérification au sein de son unité.

Que la Direction générale mandate le Service du capital humain pour soutenir le Bureau du vérificateur général dans cette démarche.

#### **R-5**

La commission réitère sa recommandation faite l'an dernier à savoir :

Dans la perspective d'optimisation des ressources, que le Bureau du vérificateur général continue de partager la tâche de vérification financière à parts égales avec les vérificateurs externes, et ce afin de permettre aux ressources du Bureau du vérificateur général de réaliser les mandats de vérification de conformité et les missions de vérification d'optimisation des ressources et des technologies de l'information; le tout visant à assurer l'efficacité, l'efficience et les économies des opérations des unités d'affaires de la Ville.

Enfin, la commission souligne qu'elle a pris bonne note des recommandations et des commentaires inscrits au premier chapitre du rapport du vérificateur général et qu'elle attendra les conclusions de l'enquête du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement à l'intrusion dans les communications électroniques du vérificateur général avant de faire d'autres recommandations au conseil.

\*\*\*\*\*

*Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité des membres présents lors de l'assemblée publique du 16 juin 2011.*